

PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU CVB

SAINT-AUBIN, LE 23 NOVEMBRE 2018

Le président ouvre la séance à 19h00

Membres excusés : Stéphane Allemano, Fabio Pisenti, Agnès Vrolix, Christian Juvet, Ueli Hartmann, Pierre Egger, Danièle Egger et Gilles Egger

Point 1 : Appel des membres (par circulaire)

25 membres sont présents (et 4 par procuration) et 8 membres sont excusés.

L'assemblée générale ordinaire du Cercle de la Voile de la Béroche a été convoquée, en respectant le délai de 10 jours, fixé dans les statuts qui régissent notre club, dès lors, le Président la déclare valablement ouverte.

- Le Président salue tous les membres présents et les remercie de participer à cette assemblée générale.
- Le Président prie les membres présents de bien vouloir signer la liste de présence et de se fournir des listes budget et du staff du Cercle de la Voile à consulter.

Point 2 : Acceptation de l'ordre du jour

Quelqu'un a-t-il une remarque à faire concernant l'ordre du jour qui vous est proposé ? Claudio Reynaud fait une remarque concernant l'ordre du jour : Le groupe propose que tout le monde puisse voter, y compris les non-membres Swiss-Sailing. Christian demande l'approbation des participants ; approuvé à l'unanimité.

S'il n'y a pas d'autres remarques, cette assemblée se déroulera conformément à cet ordre du jour

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité : **OUI - NON**

Point 3 : Approbation du PV de l'assemblée générale 2017

Christian Zbinden soumet à l'approbation des membres présents le PV de l'assemblée générale 2017 que tous les membres ont pu consulter sur le site internet du CVB. Christian Zbinden fait une parenthèse et informe que sa voix compte pour 5 personnes

Charles Baur a procuration pour 1 voix.

- En l'absence de remarque, il prie les membres présents de l'accepter en levant la main.

Le PV est approuvé à l'unanimité : **OUI - NON**

Point 4 : Rapport du président

Chers membres,

Une fois n'est pas coutume, je serai bref.

Comme vous le savez, cette AG est ma dernière en qualité de président.

En effet, après 9 ans à ce poste, il est temps pour moi de me retirer et c'est avec un grand plaisir que je constate qu'il y a déjà deux candidats pour me succéder. De mémoire, cela fait plus de 25 ans que cela ne s'est pas produit. Preuve en est qu'il y a des membres qui souhaitent s'investir dans ce club et je les en remercie.

Pour ma part, cela fait 23 ans que je participe aux différentes activités et obligations du CVB. Ce fût pour moi de belles années riches en émotions.

Mon ou ma successeur(e) pourra compter sur moi dès demain matin pour toute l'aide qu'il jugera nécessaire et aussi, pour récupérer quelques documents que je dois lui transmettre. J'espère que sa voiture a un grand coffre ...

Bien entendu, je reste membre et pourrait, si c'est nécessaire, donner un coup de main au CVB.

J'aimerais remercier le comité actuel, en commençant par Alexandra, notre secrétaire, qui m'a épaulé toutes ces années, que ce soit à son poste mais aussi en reprenant la cantine et en apportant son aide lors des manifestations. (Quelque part, je ne lui ai pas trop laissé le choix non plus), Romaine notre caissière qui a repris avec courage les comptes du CVB, Frank-Olivier aux relations publiques qui a couru par monts et par vaux pour nous amener des sponsors si chers au fonctionnement du club et pour terminer, Olivier notre responsable technique qui s'est chargé des IC, des parcours de nos

magnifiques régates et qui continuera l'année prochaine à accompagner le nouveau président. (Faut bien des gars un peu masos sur les bords de temps en temps...)

Sans eux, il ne m'aurait pas été possible de mener ce beau navire qui est le CVB à bon port et de le maintenir à flot.

J'aimerais que vous les applaudissiez chaleureusement pour tout le travail qu'ils ont fait pour le CVB.

Je veux aussi remercier les deux commissions qui ont œuvré cette année au bon déroulement du CVB et qui ont fait un superbe travail.

Il me manque une personne, qui n'a malheureusement pas pu venir ce soir, que je souhaite remercier tout particulièrement, il s'agit de Pierre Egger. Même si nous n'étions pas toujours d'accord sur les choix que je faisais, il a toujours été là pour me guider lorsque je rencontrais des difficultés et ses grandes connaissances m'ont été d'une très grande aide. Un grand merci à toi, beau-papa adoré.

Il me reste encore quelqu'un que je veux remercier et sans qui, rien n'aurait été possible toutes ces années. C'est VOUS, les membres actifs, qui ont répondu présents à de multiples reprises, à nos appels quand il a fallu donner un coup de main lors de nos manifestations, des nettoyages et des rangements. Je vous remercie du fond du cœur !

J'en ai presque terminé avec ce mot du président, il me reste encore à souhaiter une longue vie au Cercle de la voile de la Béroche.

Point 5. : Rapport de la commission technique

Au vu des multiples activités de cette année puisque la seule manifestation organisée a été l'organisation de la 69^e CDL, seuls 8 participants ont terminés à cause des conditions calmes. Merci à toutes les personnes ayant aidé durant cette régate et à l'organisation annexe. L'année prochaine, nous organiserons le 70^e anniversaire de la CDL et en espérant organiser un beau 70^e. Sinon, rien de plus à signaler.

Point 6 : Rapport de la commission coupe du Lac

Denis Matthey présente le rapport de la commission CDL qui y a travaillé depuis l'hiver 2017.

Points négatifs : Pas de vent. Pas de participation de voiliers moins performants, voire yolen, corsaires etc. Mais les habitués sont là. Malgré cela une trentaine au départ- mais beaucoup d'abandons.

Points positifs : l'organisation a bien fonctionné malgré la réduction des prestations. Merci aux dévoués volontaires pour la régate et les postes de logistique. La cantine et les pizzas ont été appréciées.

Pour l'avenir et depuis 2019, il faut trouver un régatier organisateur dont la tâche serait en plus de la coupe du lac de faire vivre les anciennes régates du CVB soit solstice, régates internes et éventuellement des régates de séries ou nationales.

Des bénévoles pour la logistique : montage de tentes etc. actuellement il y a une convention avec les pêcheurs qui nous aident en échange d'occupation temporaire du club-house.

Le but est de pouvoir organiser le 80^e du club sous tente avec animation.

Point 7 : Rapport de la commission avenir du CVB

Olivier Boschung présente les résultats de cette commission qui a réfléchi au développement du CVB. Ses membres ont été Charles Baur, Olivier Boschung, Harry Heinzelmann, Denis Matthey et Claudio Reynaud, ainsi que Thierry et Stéphanie Pittet qui les ont rejoints en septembre.

La commission s'est rencontrée lors de 10 séances, elle a échangé de nombreux e-mails et elle a identifié les urgences et les priorités. Le tout s'est fait dans un excellent climat de travail et une bonne entente.

Voici les **RESULTATS**, ou les actions déjà accomplies par la commission :

Chantiers : Identifié et priorisé une liste de choses à faire

Mission : Reformulé la mission du CVB : Faciliter et promouvoir la navigation sous toutes ses formes. Cela semble logique, mais il paraissait essentiel de poser cette base fondamentale afin de se focaliser sur le plus important et de bien investir l'énergie à disposition

Activités 2018 : Défini des activités dans le sens de cette mission pour 2018 :

- équipages du CVB à différentes courses, yc. CdL
- cours de planche à voile et SUP avec Out of Town (partenariat entre le CVB et l'Armée du Salut),
- cours pour bateaux de sauvetage
- les ressources ont manqué pour les cours d'Optimists et Lasers

Finances : Clarifié et mis à jour la situation financière du CVB

Matériel : Assuré que le matériel en option est fonctionnel. Les divers bateaux ont navigué cette année

Comité : soumis une proposition pour la présidence et le comité futurs

Location du Club-House : Christian a été libéré de cette charge grâce à la disponibilité de Denis Matthey qui assume cette fonction

Statuts : les statuts ont été réécrits, modifiés en comparant les anciens statuts à ceux de Bevaix et de la Nautique de Genève. La version provisoire a été envoyée à une juriste. Suite à son retour, un certain nombre de questions ont encore été débattues et certains points reformulés avant d'en arriver à la proposition qui sera soumise à votation ce soir.

Et voici les **CHANTIERS** ou projets que la commission confie au futur comité :

Conditions cadre : Mettre à jour les cahiers des charges, actualiser l'organigramme, clarifier la pertinence de partenariats

Club-House : Assainir le bâtiment (des offres ont déjà été transmises à la commune), revoir bail avec la commune (des contacts ont déjà été pris), réparation des fauteuils (l'un a été fait)

Gestion des membres : Préciser le public-cible du CVB, adapter l'offre à ce public, définir la manière de communiquer (futurs membres, mais aussi actuels et pourquoi pas anciens), mettre à jour le fichier d'adresses et locataires des casiers, gagner de nouveaux membres

Matériel : Trier, faire un inventaire du matériel en option, réorganiser les options en fonction de notre offre, gestion des casiers et du local

Navigation : Offre pour 2019 (opti, laser, planche à voile-SUP, CDL, cours bateaux sauvetage), formation de moniteurs, cours pour permis (moteur/voile), sorties communes et groupe WhatsApp

Point 8 : Rapport du responsable du club-house

Denis Matthey explique que les locations marchent bien, dommage qu'il n'y a qu'un Noël et un 31 décembre, car les locations se seraient multipliées. Les locaux sont contrôlés souvent bien propres. Actuellement nous avons trop de stock de vins : 8 caisses de 12 bouteilles de désirées et des eaux minérales. Ce stock dort et est certainement payé. Il faudra l'écouler lors d'une prochaine manifestation.

Des devis d'entreprises ont été remis à la commune La Grande Béroche pour l'assainissement du club-house. (Fissures, parois bois, remise en ordre de la douche, peinture.)

Point 9 : Rapport de la caissière

Romaine Guinchard distribue le rapport et les comptes pour la période du 1.11.2017 au 31.10.2018. La fortune du club s'élève à CHF 17'211,17 et la perte de l'exercice est de CHF 5'557,75. A ce rythme, le CVB est en faillite dans 3 ans. Le nouveau comité est invité à s'atteler rapidement à cette question.

Point 10 : Rapport des vérificateurs et approbations des comptes

CVB (Cercle de la Voile de la Béroche) Révision des comptes 2018

CB & HH / 20.11.2018

1.0

1. Introduction :

Ce document est le rapport des réviseurs des comptes relatif aux comptes annuels de l'association CVB (Cercle de la Voile de la Béroche) à l'attention de l'assemblée générale de l'association CVB (Cercle de la Voile de la Béroche) / 2024 – St-Aubin Sauges.

2. Rapport :

En notre qualité de réviseurs des comptes, nous avons contrôlé en date du 19.11.2018 la comptabilité et les comptes annuels constitués des comptes de bilan et de pertes et profits de l'association CVB (Cercle de la Voile de la Béroche) / 2024 – St-Aubin Sauges pour l'exercice se terminant au 31 octobre 2018.

La tenue de la comptabilité incombe au comité alors que notre fonction est de contrôler et d'évaluer cette dernière.

Compte tenu des examens effectués par sondages, nous confirmons que :

- les soldes des comptes du bilan sont justifiés,
- les justificatifs correspondent à la comptabilité,
- la comptabilité est tenue correctement et selon les règles de l'art.

Sur la base de notre évaluation, la comptabilité et les comptes annuels répondent aux dispositions du droit suisse et des statuts.

Nous recommandons l'adoption des présents comptes annuels de l'association faisant apparaître une perte de 5'557,75 CHF et un capital de 17'211,17 CHF.

Nous recommandons en outre au comité de créer de nouvelles recettes et de comprimer les dépenses & charges. En particulier, il s'agira de réévaluer les différentes polices d'assurance du CVB (Cercle de la Voile de la Béroche) / 2024 – St-Aubin Sauges) auprès de la Vaudoise (RC), Mobilière (Assurance chose) et Axa (Protection juridique entreprise). Une évaluation particulière des frais d'électricité et d'eau devra également être conduite.

St-Aubin Sauges, le 20.11.2018

Les réviseurs du CVB (Cercle de la Voile de la Béroche) Charles Baur, Harry Heinzelmänn

Annexe : comptes annuels de l'association

Acceptation à l'unanimité : **OUI : 29** **NON : 0** **ABSTENTIONS : 0**

Les comptes 2018 sont approuvés.

Point 11 : Nomination des vérificateurs

Nouveaux vérificateurs pour 2019 : Harry Heinzelmänn et Jean-Raymond Wehrli. Remplaçant : Frank-Olivier Vildeuil

Acceptation à l'unanimité : **OUI : 29** **NON : 0** **ABSTENTIONS : 0**

Les vérificateurs 2019 sont nommés.

Point 12. Election du comité

Stéphanie Pittet et Jean-Pierre Geiser se sont annoncés comme candidats. Après un discours de Stéphanie, Jean-Pierre présente sa motivation et annonce qu'il retire sa candidature et qu'il est disposé et motivé à soutenir Stéphanie dans sa tâche en se proposant comme vice-président.

Lors de sa présentation, Stéphanie a présenté les personnes disposées à la soutenir : Charles Baur, Thierry Pittet et Olivier Boschung, sachant que Romaine Guinchard et Olivier Greber restent en fonction. Les rôles de ces différentes personnes n'ayant pas été communiqués à ce moment précis, une discussion de clarification a été nécessaire. En effet, Jean-Pierre et Charles étaient devenus candidats à la vice-présidence. Finalement la proposition d'élection est la suivante :

Election à la présidence : Stéphanie Pittet : **OUI : 26** **NON : 0** **ABSTENTIONS : 3**

Election du comité :

Charles Baur : Vice-Président

Olivier Boschung : Secrétaire

Jean-Pierre Geiser : Responsable voile

Olivier Greber : Commission technique

Thierry Pittet : Assesseur au secrétaire

Romaine Guinchard : Caissière

Election à l'unanimité : **OUI : 29** **NON : 0** **ABSTENTIONS : 0**

Le nouveau comité est élu.

Point 13. Approbation des modifications des statuts

Olivier Boschung répond aux questions et remarques transmises au sujet des statuts en remerciant les personnes qui ont pris le temps d'étudier ces statuts et d'envoyer des questions.

Art. 7a : *"Existe-t-il réellement des sections au sein du CVB ? Si oui, celles-ci devraient également avoir un comité, règlement et buts."* (Jean-Raymond Wehrli)

Réponse : Cela permet de faire des sections actives sans être membre Swiss Sailing et cela correspond à notre réalité : quel intérêt pour un membre « moteur » ou planchiste (pas intéressé par la compétition) de devenir membre Swiss Sailing ? De plus, dans l'idéal, cela pourrait être intéressant d'avoir un sous-comité, mais avec notre taille, ce n'est pas nécessaire.

Art. 8b : *"Dans le cadre des membres actifs, un couple marié ou concubin bénéficie-t-il d'un ou deux droits de vote puisqu'il ne paie qu'une seule cotisation ?"* (Jean-Raymond Wehrli)

Réponse de Swiss Sailing : un seul membre par famille paie une licence et a le droit d'être déclaré membre par le club. Les membres famille (sans licence), peuvent avoir un droit de vote à l'AG du club si les statuts le prévoient. Lorsque les deux membres d'un couple senior participent à des régates, il leur faut à chacun une licence individuelle. Les juniors doivent être déclarés (cela permet à Swiss Sailing de toucher des subventions d'instances telles que Swiss Olympic etc.) et ils reçoivent une licence gratuite.

Art.18: *"Le club est trop petit pour subdiviser ses membres "inactifs" dans 3 catégories. Tous les membres doivent avoir un droit de regard sur les décisions prises et non pas uniquement une catégorie. Il est évident que les activités sont interconnectées et influent les unes sur les autres, notamment pour les infrastructures et leur allocation."* (Frank Vildeuil)

Réponse : C'est l'ancien Art. 14 légèrement modifié. Pour la pertinence des sections, voir réponse Art. 7a. La formulation de Swiss Sailing du « membre passif » et la tournure indiquée dans la question « membres inactifs » n'est pas le reflet de la réalité au CVB. Raison pour laquelle nous l'avons transformée en membres « sympathisants ». Si ça ne concerne pas le but du CVB, ni n'engage l'ensemble du CVB et que c'est pertinent pour une partie des membres et que cela est coordonné par le comité, il n'y a pas problème à convoquer uniquement le groupe concerné par un sujet. Dans un tel cas, il serait dommage ou superflu d'attendre l'AG ou d'en ajouter une.

Art. 19: *"À mon avis il faut préciser que le président doit être reconnu comme un navigateur chevronné au bénéfice d'un permis de voile et / ou de moteur. Comment être crédible vis-à-vis des nouveaux membres, de Swiss sailing et des autorités communales sans cette qualité ?"*(Frank Vildeuil)

Réponse : Ce n'est pas indispensable et on risque de se mettre nous-mêmes dans une situation inconfortable lorsqu'on cherche un nouveau président. De nombreuses autres qualités semblent également importantes et finalement, cela dépend de l'ensemble des compétences au sein du Comité.

Art.24: *"Inacceptable pour moi !!! En cas de dissolution la fortune doit être remise à toute autre association pratiquant les sports nautiques Sur le lac de Neuchâtel ET AFFILIÉE À SWISS SAILING."* (Frank Vildeuil)

Réponse : Comme la plupart des clubs autour du lac sont affiliés à SwS, cet amendement est mis au vote et accepté à l'unanimité par l'AG et l'Art. 24 est donc modifié comme suit :

Art. 24- En cas de dissolution conformément à l'Art. 23, l'assemblée générale nomme les liquidateurs. La fortune sociale est transférée à toute autre association pratiquant les sports nautiques sur le lac de Neuchâtel et affiliée à Swiss Sailing, désignée par les liquidateurs.

L'ensemble des statuts est mis au vote.

Acceptation des modifications : **OUI : 28**

NON : 0

ABSTENTION(S) : 1

La modification des statuts est acceptée.

Point 14. Budget 2018

Christian Zbinden annonce un budget de CHF. 950.- de frais publicitaires pour les manifestations 2019.

Point 15 : Programme de la saison 2019

Le nouveau comité devra présenter le programme CDL ainsi que la régata Solstice pour laquelle Christian a été approché et il laissera au nouveau comité le choix de définir quelles seront leurs positions.

Les nettoyages de saison seront aussi à définir par le nouveau comité.

Olivier Greber donne une information concernant la Solstice ; beaucoup de plaisir à organiser. Nous n'y avons pas participé l'année dernière et il y a 3 ans pour une raison de collision de dates. C'est plutôt heureux que nous soyons à nouveau approchés.

Point 16 : Divers et propositions

Club-house : Denis Matthey souhaite que le nouveau comité se penche sur l'organisation autour du club-house et qu'il s'investisse.

CDL : Jean-Pierre Geiser a émis le fait de refaire la CDL 70^e comme celle faite à l'époque avec des amoureux du lac, sans être de grands régatiers. Il a demandé à plusieurs navigateurs de s'intéresser à cette ancienne version. Il a trouvé une vingtaine de personnes qui y viendraient. Plus on aura de bateaux, plus on aura un apport d'argent. Il a envie d'essayer pour le 70^e.

Si les membres connaissent des gens avec des canots moteur ou voiliers, faites de la pub.

Cours de planche à voile et SUP : Olivier Boschung donne son rapport de Out of Town. Depuis plusieurs années, le partenariat entre le CVB et l'Armée du Salut (projet Out of Town) permet de proposer des journées d'initiation et de cours. En 2018, 6 journées ont eu lieu avec 8 à 27 participants de 5 à 61 ans. Cela a représenté 80 personnes dont plusieurs sont revenues plusieurs fois. De plus, 4 élèves des Cerisiers ont participé dans le cadre de leurs activités facultatives (ACF) à 6 cours de planche à voile le mercredi après-midi. (Pour l'année prochaine, 8 élèves sont déjà inscrits.)

Il y a également 45 personnes qui ont testé le paddle durant un camp.

On arrive à un total de 176 navigations. 3 à 6 moniteurs ont encadré ces journées, ce qui représente un total de 220h de bénévolat. En résumé, une belle saison ! Merci aux moniteurs et au CVB de rendre cela possible.

Remerciements : Charles Baur parle au nom des membres et remercie le président sortant ainsi que les différents membres de l'ancien comité. Harry Heinzelmänn remercie aussi Christian et son ancien comité.

Christian Zbinden remercie les membres de l'assemblée et les invite à la fondue au fromage qui aura lieu à l'Hôtel de la Béroche.

Fin de l'assemblée à 20h50



La Présidente



Le Secrétaire

St-Aubin, le 7 décembre 2018